

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Saint-Julien-les-Villas

SEANCE DU 29 JUIN 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
29	27	27 + 2 pouvoirs

Date de convocation 23 juin 2026

Date d'affichage 23 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Jean-Michel VIART**, Maire.

Présents : VIART Jean-Michel, GROSJEAN Patrick, VIENNE Cathy, BROUILLET Michel, DA SILVA Emilie, JOLY Thierry, LESPINASSE Angélique, JOUAULT Olivier, AUGUIN Isabelle, DE BOUDEMANGE Béatrix, JOTTE Henri, JOBÉ Martine, JOUAULT Gervaise, SAAB Pierre, SENECOT Sabine, EL MORABIT Fouad, DESMOUTIERS Aurore, BUSI Fanny, OUDART Audrey, ROUSSEL Steve, BODIVIT Louis, ZWALD Jérémie, LADOUX Cécile, RUTA Lorenzo, GIBIER Fanny, PANI Pascal, NICOLET Rémy.

Représentés : LELIEVRE Olivier par BODIVIT Louis, ROCIPON Julien par GROSJEAN Patrick.

Madame Fanny GIBIER a été nommée secrétaire de séance.

Objet : **T.C.M. – SERVICE COMMUN « CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE » - CONVENTION D'ADHESION – PERIODE 2026-2032**
N° de délibération : **2026-61**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
27	29	29	0	0	0

Rapporteur : **Audrey OUDART**

L'article L. 5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales permet aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de se doter « de services communs », chargés de l'exercice de missions fonctionnelles ou opérationnelles.

Afin d'accompagner les communes membres de l'agglomération dans la réalisation de leurs missions, différents services communs, dont le service « Conseil en énergie partagé » (CEP) ont été créés par Troyes Champagne Métropole.

Le service commun CEP a été créé par délibération du 25 juin 2012. Or, les missions et les modes de fonctionnement des différents services communs ont été amenés à évoluer avec le temps, tant au regard d'évolutions législatives et/ou réglementaires impactant les domaines d'interventions de ces services communs.

Par conséquent, Troyes Champagne Métropole a initié une phase d'actualisation et de mise en conformité des conventions d'adhésion existantes, avec le cadre légal actuel, le besoin des communes membres.

Il est donc proposé une nouvelle convention d'adhésion au service commun « Conseil en énergie partagée », pour la période 2026-2032.

La commission 'Finances/Affaires générales » du 18.06.2026 à l'unanimité des membres présents, a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le projet de convention actualisé et joint ;
- **D'AUTORISER** M. le Maire ou son représentant à signer la convention annexée ainsi que tout acte afférant à ladite convention.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le maire, Jean-Michel VIART


Jean-Michel VIART

Signé par Jean-Michel VIART (COMMUNE DE SAINT JULIEN-LES-VILLAS),
le Maire
le 30/06/2026 à 19:28:35
Ref:11313499-17073501-1-D